



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Sri Lanka

Question écrite n° 53244

Texte de la question

M. François Loos interroge M. le ministre des affaires étrangères et européennes sur l'attitude que la France compte adopter face à la dégradation quotidienne de la situation du peuple tamoul au Sri Lanka. En effet, la récente victoire militaire de l'armée régulière sri lankaise peut laisser augurer du pire pour les populations tamoules. Les organisations internationales devraient remplir au plus vite leur mission de tampon entre les anciens belligérants. Il lui demande quelles sont les actions prévues à court terme pour éviter que cette situation explosive ne dégénère.

Texte de la réponse

La situation à Sri Lanka a évolué rapidement ces derniers mois. Mai 2009 a marqué la fin des combats qui ont été particulièrement meurtriers pour les populations civiles. Comme l'honorable parlementaire le souligne, dans la période qui a suivi, la situation des centaines de milliers de Tamouls déplacés a été une source d'inquiétude pour les observateurs extérieurs, qui ont à de nombreuses reprises appelé Sri Lanka à respecter le droit international humanitaire et à garantir aux déplacés, confinés dans des camps sous contrôle militaire, une totale liberté de mouvement. Depuis la visite que le ministre des affaires étrangères et européennes a effectué avec son homologue britannique à Sri Lanka en avril 2009, la France est au premier rang de ceux qui réclament que ce pays respecte ses engagements relatifs aux droits de l'homme, à la lutte contre l'impunité et au lancement d'un processus de réconciliation politique. Elle a régulièrement demandé que les associations humanitaires et les agences des Nations unies puissent accéder sans restriction aux populations éprouvées. La France a salué l'ouverture des camps décidée en décembre 2009, et restera attentive aux conditions de réinstallation des personnes déplacées dans leurs régions d'origine. De même, elle s'assurera que toutes les communautés bénéficieront des programmes de reconstruction, qui vont être très prochainement annoncés par le président réélu Mahinda Rajapaksee.

Données clés

Auteur : [M. François Loos](#)

Circonscription : Bas-Rhin (9^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 53244

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères et européennes

Ministère attributaire : Affaires étrangères et européennes

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 23 juin 2009, page 5997

Réponse publiée le : 23 février 2010, page 1939